

Conditions Générales de Prestations de Services

La société ENTUZIASMO, société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros, ayant son siège social à FONTAINEBLEAU (Seine et Marne) 3, rue Paul tavernier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro de 887 471 365 RCS MELUN. (Ci-après « ENTUZIASMO »).

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (Ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, entre ENTUZIASMO et toute personne physique ou morale, (ci-après le « Client ») pour tout achat de services payants fournis par ENTUZIASMO, directement ou par ses consultants extérieurs.

Les Parties conviennent que les Conditions Générales régissent leur relation, à l'exclusion de toutes autres conditions, et quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Le Client déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et les avoir acceptées en signant le bon de commande.

2. Commandes

2.1 Définition

Par commande, il faut entendre tout ordre écrit ou oral portant sur les services proposés et les honoraires, établi par ENTUZIASMO.

Compte tenu du caractère professionnel de l'activité exercée par le Client et de l'objet du contrat conclu avec ENTUZIASMO entrant dans le champ de l'activité du professionnel, les commandes passées par le Client ne bénéficient d'aucun droit de rétractation.

2.2 Modification

Les commandes transmises sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite d'ENTUZIASMO. Toute commande passée par le Client est ferme et définitive : aucune annulation, aucun remboursement n'est possible y compris avant la mise en place du service ou durant la fourniture du service. Toute commande vaut acceptation des présentes conditions générales de Prestations de Services par le client.

2.3 Paiement de facture

Tout paiement d'une facture vaut commande à durée indéterminée pouvant être interrompue avec un préavis de trois mois. Le paiement de la première facture, vaut confirmation par le client des présentes Conditions Générales de Prestations de Services.

3. Services

Les services régis par les Conditions Générales sont ceux qui figurent la proposition commerciale d'ENTUZIASMO adressée au Client. Les caractéristiques principales des services sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette description, la responsabilité d'ENTUZIASMO ne pourrait être engagée. Les services sont fournis par ENTUZIASMO directement ou par des consultants extérieurs choisis par ENTUZIASMO. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du Client.

4. Livraison des prestations

4.1 Délai

La commande peut indiquer un délai de livraison des prestations, discuté entre les parties.

ENTUZIASMO s'efforce de respecter le délai indiqué, sauf cas force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative.

Ces délais ne constituent pas des délais de rigueur et ENTUZIASMO ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard. Les retards ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

4.2 Suspension des prestations

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, ENTUZIASMO se réserve la faculté de suspendre les prestations en cours et/ou à venir.

4.3 Fin de prestation

Le client peut mettre fin aux prestations avec un préavis de trois mois

5. Refus de commande

Dans le cas où le Client passe une commande auprès d'ENTUZIASMO, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), ENTUZIASMO pourra refuser d'honorer la commande et d'exécuter les prestations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

6. Prix

Les prix sont fixés dans l'offre d'ENTUZIASMO. Ils s'entendent toujours hors taxes. Ils sont calculés nets, sans escompte, et payables à 30 jours Fin de mois

Tout montant non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du Client.

ENTUZIASMO se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte journalière par jour de retard.

Enfin, ENTUZIASMO se réserve également le droit de suspendre et/ou d'annuler les commandes en cours.

En cas de retard de paiement, le Client devra une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, de plein droit et sans notification préalable.

ENTUZIASMO pourra demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

La propriété des travaux objet de la commande est transférée en totalité uniquement en cas de paiement intégral du prix en principal et intérêts. ENTUZIASMO se réservant expressément la propriété des travaux objet de la commande jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

7. Responsabilité

ENTUZIASMO garantit au Client la bonne exécution de ses prestations, telles que définies dans l'offre et conformément aux règles de l'art et aux bonnes pratiques. ENTUZIASMO s'engage à souscrire toutes les garanties nécessaires pour couvrir les responsabilités qu'elle encourt du fait de l'exécution de la commande pour des niveaux suffisants auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable. La responsabilité de ENTUZIASMO ne pourra cependant être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices matériels directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. En aucune circonstance, ENTUZIASMO ne sera tenu d'indemniser les dommages immatériels consécutifs ou non à un dommage matériel tels que notamment, les pertes d'exploitation, les pertes de production, le manque à gagner, la perte de profits, la perte de contrat, la perte d'image, la perte d'une chance, le préjudice commercial, les surcoûts de production, l'immobilisation du personnel ou d'équipements ainsi que tout dommage indirect.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité d'ENTUZIASMO serait retenue, la garantie d'ENTUZIASMO serait limitée au montant hors taxes payé par le Client pour la fourniture des services. La responsabilité d'ENTUZIASMO ne saurait être recherchée pour des dommages résultants d'erreurs provenant de documents ou informations fournis par le Client, en particulier si ENTUZIASMO a préalablement émis des réserves. ENTUZIASMO serait également déchargé de toute responsabilité dans le cas où le Client ne fournirait pas à ENTUZIASMO ou au consultant l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution de la mission.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer ENTUZIASMO, par écrit, dans un délai de 10 jours à compter de la fourniture des services, de ses réserves ou réclamations quant à la conformité en quantité et qualité, avec tous les justificatifs y afférents, auprès d'ENTUZIASMO. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

8. Exception d'inexécution

Il est rappelé que chaque partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. ENTUZIASMO décide seul de la personne affectée à l'exécution de la mission et pourra librement la changer au cours de la prestation. En aucun manière le Client ne peut pas exiger un consultant particulier pour effectuer les travaux. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, s'il est manifeste que l'une des parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Si l'empêchement était définitif ou perdurait au-delà 30 jours la commande pourrait résolue être selon les modalités définies à l'article « Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations ».

Le présent article ne s'applique pas aux cas de suspension expressément stipulés par ailleurs et notamment ne s'applique aux cas de suspension pour défaut de paiement, non-respect des conditions de paiement, adresse erronée, problème avec le compte d'un Client auxquels cas s'appliquent les modalités de suspension stipulées aux articles concernés.

9. Non-sollicitation

Chacune des parties renonce expressément, sauf accord écrit préalable, à faire, directement ou indirectement, des offres d'engagement à un collaborateur de l'autre partie ayant travaillé chez elle ou à le prendre à son service.

Par « prendre à son service », les parties entendent notamment le fait de s'assurer les services d'un collaborateur en tant que salarié, prestataire de service, consultant « free-lance », vacataire, profession libérale.

Il est également entendu et convenu entre les parties, que le Client renonce irrévocablement à faire appel à tout autre prestataire de service intervenant dans le même domaine d'activité qu'ENTUZIASMO dès lors que ce prestataire emploierait à son service, directement ou indirectement, un ancien collaborateur ou sous-traitant d'ENTUZIASMO ou utiliserait, directement ou indirectement, des méthodes copiées sur celles d'ENTUZIASMO et manifestement contrafeintes. Le Client s'engage à ne pas embaucher ou proposer de mission à tout consultant d'ENTUZIASMO.

Cette renonciation est valable pendant la durée d'exécution de la commande et les trente-six (36) mois suivant la fin de l'exécution de la commande. Dans le cas où l'une des parties ne respecterait pas son engagement, elle s'engage à payer à l'autre partie, à première demande de celle-ci et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, une somme égale à trente-six fois la facturation mensuelle plein temps par collaborateur, cette durée et ce montant étant la facturation moyenne sur la durée des contrats, et ce notamment pour compenser la perte du futur chiffre d'affaires supporté par la partie victime à cause du départ du collaborateur.

10. Force majeure

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, découle d'un cas de force majeure.

Constituent des événements de force majeure pour les parties : les catastrophes naturelles, les actes de l'autorité publique, les embargos, les grèves internes ou nationales, les conditions climatiques exceptionnelles empêchant la livraison, les insurrections, les émeutes.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure et ne dépasse pas une durée de 30 jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de 30 jours, les présentes seront résolues de plein droit après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception par la partie la plus diligente.

11. Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave

La partie victime de la défaillance pourra en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la partie défaillante, la résolution fautive des présentes, 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse.

12. Résolution pour manquement d'une partie de ces obligations

En cas de non-paiement des services commandés par le Client, la commande est résolue au gré d'ENTUZIASMO. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

13. Non validation partielle

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses des Conditions Générales par - une décision de justice ou encore d'un commun accord entre les parties ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale du contrat puisse être sauvegardée. Au cas où l'exécution de l'une ou plusieurs des clauses des Conditions Générales serait rendue impossible du fait de son annulation, les parties tenteront de se rapprocher afin d'établir une nouvelle clause dont l'esprit et la lettre seront aussi proches que possible de l'ancienne clause, les autres stipulations des Conditions Générales demeurant en vigueur.

14. Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir de l'application d'une clause quelconque des Conditions Générales ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

15. Protection des données personnelles

Toutes les données personnelles que le Client confie à ENTUZIASMO, le sont afin de pouvoir (i) effectuer les opérations relatives aux commandes, (ii) effectuer des opérations relatives à la prospection tel que la réalisation d'opérations de sollicitations, l'établissement de statistiques commerciales, (iii) la cession, la location ou l'échange de ses fichiers de Clients et de ses fichiers de prospects, (iv) la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, (v) la gestion des impayés et du contentieux, et (vi) la gestion des avis des personnes sur des services ou contenus. Le responsable du traitement est ENTUZIASMO.

Les personnes habilitées à traiter les données et destinataires des informations est ENTUZIASMO et ses partenaires.

En vertu de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de ses données, en s'adressant à la CNIL.

16. Langue du contrat - Loi applicable et compétence juridictionnelle

Les Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française.

Tous les litiges auxquels Les Conditions Générales et les opérations qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux juridictions de MELUN.

17. Acceptation du Client

Les Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seraient inopposables à ENTUZIASMO, même si elle en a eu connaissance.